



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur l'activité des entrepôts et des établissements logistiques

Type d'opportunité : reconduction

Périodicité : ponctuelle (tous les 5 ans environ)

Demandeur : Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer - Commissariat général au développement durable (CGDD) - Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Au cours de sa réunion du 30 mars 2016, la Commission *Entreprises et stratégies de marché* a examiné le projet d'enquête sur l'activité des entrepôts et des établissements logistiques.

L'enquête vise à décrire et à mesurer l'activité des entrepôts et des établissements logistiques de plus de 5 000 m² ou de plus de 40 000 m³. Dans un premier temps, l'enquête décrira l'état du parc immobilier logistique des entreprises, selon des caractéristiques physiques. Elle identifiera les différentes prestations logistiques offertes par ces établissements et la nature du ou des donneurs d'ordres (compte propre, compte d'autrui, activité principale des donneurs d'ordres).

Par rapport aux éditions précédentes, l'enquête de 2017 apportera également une mesure du niveau de mécanisation et d'automatisation des opérations logistiques réalisées dans l'ensemble des établissements logistiques, ainsi que des informations statistiques sur le recours à des logiciels de gestion intégrée. L'enquête mesurera aussi la quantité de marchandises en entrée et sortie de l'établissement selon le type de conditionnement, ainsi que le nombre de véhicules chargés ou déchargés. Enfin, l'enquête abordera la question de la mesure de l'emploi dédié à la logistique dans ces établissements.

L'enquête est d'initiative nationale. Elle s'inscrit dans le cadre des préconisations du rapport du Cnis sur l'inventaire des besoins d'informations sur les transports (rapport n° 102, mars 2007), des travaux du pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques et des recommandations de la Conférence Nationale Logistique de 2015.

Les unités statistiques enquêtées sont les établissements d'entreprises exploitant des entrepôts ou des espaces logistiques de plus de 5 000 m² ou de 40 000 m³.

L'enquête est effectuée par sondage à partir du répertoire des entrepôts, mis à jour annuellement par le SOeS et qui contient, pour l'année 2014, 4 500 établissements exploitant un entrepôt ou un espace dédiés à la logistique de plus de 5 000 m². Il est prévu d'interroger environ 2 000 établissements sur les 4 500 établissements du répertoire des entrepôts.

Le champ de l'enquête est l'ensemble des établissements d'entreprises exploitant un entrepôt ou un espace logistique de plus de 5 000 m² ou de 40 000 m³, et ce indépendamment de l'activité principale de

l'établissement. Il comprend les établissements ayant une activité principale industrielle ou commerciale et qui pour leurs propres besoins exploitent un bâtiment ou un espace à air libre à vocation logistique.

L'enquête couvre la France métropolitaine.

Le questionnaire sera envoyé par voie postale et sera auto-administré. L'enquêté aura la possibilité de répondre au questionnaire par internet. L'enquête vise un questionnement de 60 minutes maximum.

Pour mettre en place cette enquête, le SOeS a constitué puis réuni à plusieurs reprises un comité de concertation regroupant des représentants des fédérations professionnelles de la logistique, des représentants du monde de la recherche et de l'administration.

En termes de diffusion, une publication « *Chiffres et statistiques* » et des résultats détaillés sous forme de tableur seront fournis dans un premier temps. Ensuite, en 2018, les données anonymisées seront mises à la disposition des chercheurs. Les résultats feront également l'objet d'une présentation au SITL (salon international du transport et de la logistique) et à la Commission des comptes des transports de la Nation (CCTN).

Le Président, après avoir entendu la Commission, émet un avis d'opportunité **favorable** à cette enquête.